
Conclusions et recommandations

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Communication du Président (Zambie)
3. Rapport de la Secrétaire générale d'ONU Tourisme
4. Rapport du Directeur exécutif d'ONU Tourisme – Projets de coopération technique dans la région
5. Rapport de la Directrice régionale d'ONU Tourisme pour l'Afrique
 - a. Exécution du programme de travail en Afrique au cours de la période 2025-2026
 - b. Résultats de l'enquête « *Promouvoir l'accès à l'éducation et le développement du capital humain dans le secteur du tourisme en Afrique* »
6. Dialogue avec les États membres
 - a. Éducation et développement du capital humain
 - b. Facilitation des voyages (connectivité/visas)
7. Présentation des « Tendances de voyage en Afrique » par Amadeus
8. Rapport sur les activités des Membres affiliés d'ONU Tourisme en Afrique au cours de la période 2025-2026
9. Lieu et date de la soixante-dixième réunion de la Commission d'ONU Tourisme pour l'Afrique en 2027
10. Autres questions

Commission pour l'Afrique
Soixante-neuvième réunion
Mahé, Victoria (Seychelles) – 3 juillet 2026

CAF/69/CR
Madrid, 3 juillet 2026
Original : anglais

CAF/CR/1 (LXIX)

La Commission pour l'Afrique,

Ayant examiné l'ordre du jour de sa soixante-neuvième réunion,

1. **N'ayant reçu** aucune proposition d'amendement de l'ordre du jour provisoire,
2. **Approuve** l'ordre du jour de sa soixante-neuvième réunion tel que proposé.

CAF/CR/2 (LXIX)

La Commission pour l'Afrique,

Ayant entendu la communication du Président de la Commission régionale pour l'Afrique, la République de Zambie,

1. **Salue** le travail remarquable de la République de Zambie au cours de la première année de son mandat de Président de la CAF ;
2. **Accueille favorablement** son analyse que l'éducation et le renforcement des capacités, la connectivité, l'autonomisation des jeunes et des femmes et les industries créatives et culturelles constituent des facteurs clés de compétitivité et que le tourisme doit se transformer pour tendre vers un modèle durable et inclusif ;
3. **Encourage** le renforcement des partenariats stratégiques et des cadres de coopération Sud-Sud, notamment les initiatives telles que le Sommet CAF-CAM entre l'Afrique et les Amériques, pour renforcer l'échange de connaissances, l'investissement et le développement du tourisme durable ;
4. **Réaffirme** l'importance d'une collaboration continue entre les États membres, ONU Tourisme et les partenaires régionaux afin de développer des solutions pratiques et tournées vers l'avenir améliorant la résilience et la durabilité du secteur du tourisme en Afrique.

CAF/CR/3 (LXIX)

La Commission pour l'Afrique,

Ayant entendu le rapport de la Secrétaire générale sur la vision mondiale et l'approche régionale,

Ayant entendu les interventions des délégations **de la Sierra Leone, du Zimbabwe, du Maroc, de la République démocratique du Congo, de l'Algérie, du Cameroun, du Ghana, du Botswana, du Gabon, de l'Ouganda, de la Namibie et de la Zambie,**

Ayant considéré leurs points de vue sur l'exécution et les priorités du programme de travail, ainsi que la vision de l'Organisation pour aider les États membres mondialement dans leurs efforts pour promouvoir le secteur du tourisme, guider et coordonner les politiques et apporter une assistance technique, en mettant à profit les applications numériques dans les domaines de l'innovation, l'investissement, l'entrepreneuriat, l'éducation, l'emploi, la sécurité et la sûreté, le tourisme accessible et la durabilité sociale, culturelle et environnementale,

1. **Note avec satisfaction les quatre priorités du mandat de la Secrétaire générale**, à savoir :
 - Des fondations solides pour une gouvernance plus claire et plus efficace ;
 - Une collaboration accrue et plus performante ;

Commission pour l'Afrique

Soixante-neuvième réunion

Mahé, Victoria (Seychelles) – 3 juillet 2026

CAF/69/CR

Madrid, 3 juillet 2026

Original : anglais

- Le développement et le renforcement des capacités ;
 - Le tourisme durable ;
2. **Sait gré** à la Secrétaire générale d'avoir exposé des exemples de réussite tirés de projets réalisés dans la région, en soulignant les perspectives pour le développement et en encourageant les initiatives innovantes et durables ;
 3. **Félicite** la Secrétaire générale pour les résultats concrets présentés et les initiatives au profit de l'Afrique, en particulier dans les domaines des industries culturelles et créatives, de l'investissement dans le tourisme, de l'innovation, de l'éducation et de l'autonomisation des femmes et des jeunes, comme en témoigne le lancement officiel du [programme de mentorat d'ONU Tourisme pour les femmes africaines, développé sous l'impulsion du Comité Afrique de dirigeantes du tourisme \(WITLAC\)](#) ;
 4. **Accueille favorablement** l'annonce par la Sierra Leone relative à la tenue du **troisième Forum régional d'ONU Tourisme sur le tourisme de gastronomie pour l'Afrique à Freetown du 2 au 4 décembre**, mettant à l'honneur l'identité, la culture et le patrimoine culturel africains qui sont d'importants moteurs de la croissance du tourisme ;
 5. **Fait sien** l'accent mis fortement sur le capital humain, l'enseignement professionnel et le développement et le relèvement des compétences, qui sont des socles essentiels de la résilience du secteur à long terme, et prend note des propositions de l'Algérie, de la République démocratique du Congo et du Cameroun visant à renforcer les centres de formation spécialisée en tourisme, améliorer les compétences linguistiques et numériques et faire en sorte d'étendre les dispositifs de renforcement des capacités aux responsables de la planification et décideurs stratégiques dans le domaine du tourisme ;
 6. **Prend acte** des préoccupations exprimées par le Zimbabwe, le Ghana, le Gabon et le Botswana au sujet du double défi représenté par la connectivité aérienne et le coût élevé des voyages intra-africains, et invite instamment les États membres à encourager la collaboration intersectorielle – en réunissant les ministères du tourisme, des transports, de l'aviation, des finances et de l'intérieur – en vue de la mise en place de cadres pratiques et de l'expansion de modèles régionaux de facilitation, tels que les régimes de dispense de visa et les visas uniques pour les groupements économiques régionaux ;
 7. **Réitère** l'importance du [Code international de protection des touristes](#) et encourage vivement les États membres à conférer un rang de priorité à l'adhésion et à la signature du Code pour établir des cadres juridiques et de protection des consommateurs solides qui renforcent la confiance des touristes internationaux, et **souligne en outre** la nécessité d'une communication correcte, fondée sur des données factuelles, en ce qui concerne les risques pour la sûreté, la sécurité et la santé publique – eu égard notamment aux généralisations abusives observées dans des contextes de veille sanitaire comme celui d'Ébola – pour préserver la réputation et la résilience des destinations n'étant pas touchées comme l'Ouganda ;
 8. **Appuie** la conception holistique du développement communautaire, en notant que les dispositifs d'autonomisation dans le secteur du tourisme, tout en défendant la cause des femmes et des jeunes, devraient rester largement inclusifs en s'étendant aux communautés locales tout entières, en combinant des possibilités tenant compte du genre à un soutien institutionnel plus général ;
 9. **Exprime** son plein soutien à la Secrétaire générale dans la gestion stratégique de l'Organisation et ses efforts continus pour positionner le tourisme en bonne place parmi les priorités politiques et économiques aux niveaux national, régional et international, dans le droit fil des objectifs de développement durable énoncés par les Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Commission pour l'Afrique
Soixante-neuvième réunion
Mahé, Victoria (Seychelles) – 3 juillet 2026

CAF/69/CR
Madrid, 3 juillet 2026
Original : anglais

CAF/CR/4 (LXIX)

La Commission pour l'Afrique,

Ayant entendu l'intervention du Directeur exécutif sur les projets techniques en Afrique,

1. **Accueille favorablement** le rapport et exprime sa gratitude pour la qualité des activités régionales mises en œuvre dans la région dans le cadre du programme de travail ;
2. **Apprécie** les initiatives mises en œuvre par l'Organisation dans les domaines de la gouvernance du tourisme, des statistiques, du classement hôtelier, du développement du tourisme, du tourisme communautaire, de la stratégie en matière de ressources humaines et du tourisme durable et compétitif, de l'innovation et de la transformation numérique, qui constituent certaines des priorités du programme de travail, aussi bien au niveau régional que mondial ;
3. **Salue** le rôle du département régional pour l'Afrique pour répondre aux besoins spécifiques des États Membres de la région, en les soutenant dans leur choix de miser sur le tourisme comme source importante de revenus, de création d'emplois et de diversification de leurs économies nationales ;
4. **Prend note** avec intérêt de la coopération accrue avec les partenaires internationaux tels que le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale, la Fondation Europamundo et l'Agence chinoise de coopération au développement international, et de la mise en œuvre d'un éventail d'initiatives, de services, de projets et d'activités adaptés aux besoins des États Membres de la région.

CAF/CR/5 (LXIX)

La Commission pour l'Afrique,

Ayant entendu l'exposé de la Directrice du département régional pour l'Afrique sur l'exécution du programme de travail en Afrique pendant la période 2025-2026 et les résultats de l'enquête « *Promouvoir l'accès à l'éducation dans le domaine du tourisme et le développement du capital humain en Afrique* »,

Adopte le rapport du département régional pour l'Afrique et exprime ses profonds remerciements pour l'ampleur des activités menées sur le terrain, les visites officielles et la coordination technique de haut niveau exécutée en soutien aux États membres africains ;

Ayant entendu les interventions des délégations du Libéria, de l'Afrique du Sud, du Nigéria, de la Gambie, du Gabon, des Seychelles, de la Zambie, du Zimbabwe, du Ghana, de l'Angola et de l'Ouganda,

1. **Se félicite** de la parution des guides personnalisés d'investissement dans le tourisme pour l'Angola et l'Afrique du Sud et note avec satisfaction que l'élaboration de guides sur mesure consacrés à Cabo Verde et au Kenya est en voie d'être achevée d'ici la fin de l'année prochaine ;
2. **Félicite** l'Afrique du Sud qui a accueilli avec succès les travaux du G20 sur le tourisme avec le soutien technique d'ONU Tourisme, note avec satisfaction la mise en place du système électronique d'autorisation de voyage ayant entraîné une hausse de 12,6 % des arrivées, et note en outre la tenue prochaine de la deuxième édition du Sommet sur l'investissement touristique d'Afrique du Sud fin octobre 2026 ;
3. **Rappelle** le besoin urgent de qualifier la connectivité aérienne intra-africaine et le coût excessif des voyages d'urgence touristique à l'échelle du continent, et engage vigoureusement les États membres, par-delà les discussions, à accélérer la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle de Luanda, adoptée à la deuxième Conférence ministérielle d'ONU Tourisme et de l'OACI sur le tourisme et le transport aérien à Luanda, en convoquant des concertations intersectorielles directes avec les chefs d'État, les ministres des finances et les autorités de l'aviation civile, pour assurer le passage fluide des frontières et des réseaux aériens et routiers optimisés ;

Commission pour l'Afrique

Soixante-neuvième réunion

Mahé, Victoria (Seychelles) – 3 juillet 2026

CAF/69/CR

Madrid, 3 juillet 2026

Original : anglais

4. **Fait siennes** les recommandations stratégiques concrètes issues de l'enquête, préparée pour la soixante-neuvième réunion de la CAF, à laquelle trente-quatre (34) États membres ont répondu, « *Promouvoir l'accès à l'éducation dans le domaine du tourisme et le développement du capital humain en Afrique* », et invite instamment les États membres à en exécuter les suites à donner :
 - Des filières de bout en bout : prendre les dispositions juridiques voulues pour intégrer des modules de base sur le tourisme, le patrimoine et la conservation écologique dans les systèmes nationaux d'enseignement secondaire ;
 - Audits de compétences biennaux : passer de modèles statiques à des modèles évolutifs en commandant des diagnostics biennaux des besoins en compétences cofinancés par les groupes hôteliers privés ;
 - Financement mixte : allouer des budgets à la formation locale spécialisée par le vote de taxes frappant les touristes et les opérateurs hôteliers ;
 - IA et infrastructure numérique : reconnaître que l'IA n'est plus une aspiration future mais une nécessité ; combler la fracture exigera des investissements ciblés, une collaboration régionale resserrée et davantage de transfert de technologie de sorte que la transformation numérique profite à tous les États membres africains ;
 - Des compétences harmonisées : coordonner les catalogues de qualifications transfrontières pour l'ensemble des groupements économiques régionaux (par exemple : Ligue arabe, CEDEAO, CEMAC, CEMAC, CEEAC, CAE, SADC) ;
5. **Accueille favorablement** et appuie les consultations bilatérales en cours et les études d'évaluation technique en vue de l'ouverture de centres spécialisés d'enseignement du tourisme dans toute la région, notamment en Angola (Luanda), en Zambie et au Zimbabwe, et le modèle de formation alliant la jeunesse et les sports en République-Unie de Tanzanie ;
6. **Invite instamment** les États membres à soutenir activement la mise en route et l'exécution du programme d'ONU Tourisme récemment lancé de mentorat pour les femmes africaines, en tirant parti de son vaste réseau pour combler les insuffisances au niveau du leadership et développer les capacités en matière d'exploitation d'entreprise de dirigeantes en pleine ascension sur l'ensemble du continent ;
7. **Demande** au secrétariat de se tenir en rapport avec l'UNESCO pour réexaminer les préoccupations exprimées par les États membres au sujet des restrictions sévères accusées d'empêcher de nombreux sites du patrimoine de proposer des expériences touristiques appropriées, durables et viables sur le plan économique ;
8. **Prie** le secrétariat d'appuyer le développement de systèmes cartographiques géoréférencés et localisés, de sorte que les destinations fournissent des données spatiales précises et en temps réel pendant les crises (qu'elles soient d'origine humaine ou naturelle, comme la flambée d'Ébola, d'autres situations d'urgence sanitaire ou les tensions géopolitiques au Moyen-Orient) pour atténuer les effets indifférenciés et disproportionnés sur la réputation des destinations des mises en garde concernant les voyages internationaux ;
9. **Recommande** la mise en place d'un programme spécialement consacré au développement du capital humain pour mieux former les jeunes grâce à un enseignement formel du tourisme et prie instamment les gouvernements de jouer un rôle plus actif pour soutenir les initiatives communautaires ciblant les jeunes, comme les clubs de tourisme dans les écoles ;
10. **Apprécie** l'établissement dans les formes d'accords de coopération ciblés avec des organismes régionaux et sous-régionaux – dont l'Union africaine, l'AUDA-NEPAD et la CEMAC – et accueille chaleureusement la mise au point du texte final de memorandum d'accord à venir avec la COMESA, l'UEMOA, l'UNESCO, la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), et African Airlines Association (AFRAA) ;
11. **Note** d'avance les prochains grands rendez-vous sur le continent, dont la troisième édition du Forum régional d'ONU Tourisme sur le tourisme de gastronomie pour l'Afrique en Sierra Leone, 2-4 décembre 2026, la célébration de la Journée mondiale du tourisme sur le thème « *Transformer le tourisme grâce à l'éducation* » à Cabo Verde (en septembre de l'année prochaine) et le retour dans les Amériques suivant

Commission pour l'Afrique

Soixante-neuvième réunion

Mahé, Victoria (Seychelles) – 3 juillet 2026

CAF/69/CR

Madrid, 3 juillet 2026

Original : anglais

le système de rotation du troisième Sommet CAF-CAM d'ONU Tourisme au Brésil ;

Ayant entendu les informations fournies par le secrétariat concernant le déploiement opérationnel de « Project Unity », fonds spécialisé doté de 15 millions d'USD centralisé par les Émirats arabes unis à l'appui d'un programme mondial d'accélération du tourisme autour de cinq piliers principaux : UNT-Build (relèvement des compétences et partage de connaissances), UNT-Pass (mise en relation numérique pour l'investissement), UNT-Impact (incubateurs d'innovation et projets pilotes localisés) et UNT-Explore (plateformes pour rehausser la visibilité des destinations auprès des marchés des consommateurs) ;

Exprime sa gratitude au secrétariat pour le développement stratégique de la plateforme UNT-Pass, en saluant sa conception en tant que portail de mise en relation à l'échelle mondiale assisté par l'IA, prédictif et équitable, remédiant au problème d'accès technologique en offrant une égale visibilité aux filières d'investissement dans le secteur du tourisme pour tous les marchés aussi bien en développement qu'arrivés à maturité ;

12. **Rappelle** la présentation et les discussions en salle à ce point de l'ordre du jour, quand le secrétariat a été invité à expliquer l'initiative, et note avec reconnaissance les informations fournies séparément sur la plateforme UNT-Pass, en saluant sa mise au point en tant que portail assisté par l'IA, prédictif et équitable de mise en relation à l'échelle mondiale pour remédier au problème d'accès technologique en offrant une égale visibilité aux filières d'investissement dans le secteur du tourisme pour tous les marchés aussi bien en développement qu'arrivés à maturité.

CAF/CR/6 (LXIX)

La Commission pour l'Afrique,

Ayant entendu le Dialogue des États membres sur l'éducation,

1. **Convient** de l'importance du développement du capital humain pour la compétitivité et la durabilité du secteur du tourisme, et encourage un meilleur alignement entre les politiques du tourisme, de l'éducation et du marché du travail ;
2. **Encourage** la mise au point et l'expansion d'initiatives d'acquisition de compétences et de formation, dont l'enseignement et la formation techniques et professionnels, ainsi que la coopération régionale et l'échange des meilleures pratiques en matière d'enseignement du tourisme ;
3. **Insiste** sur l'importance de l'innovation et des compétences d'avenir, notamment la littératie numérique et l'entrepreneuriat, et appelle à une collaboration renforcée entre les gouvernements, le secteur privé et les institutions de formation à l'appui du développement de la main-d'œuvre et de l'employabilité des jeunes dans le secteur du tourisme ;
4. **Souligne** l'importance d'élaborer un vaste Programme africain pour le tourisme intégrant des programmes d'études fondés sur les compétences et encourage les échanges transfrontières en matière d'enseignement du tourisme, de renforcement des capacités et de développement du capital humain ;
5. **Se déclare favorable** au développement d'une main-d'œuvre touristique africaine prête pour l'avenir en autonomisant les jeunes, en valorisant les talents, en renforçant le capital humain et en développant les capacités de la prochaine génération de dirigeants et de professionnels africains du tourisme, notamment par un perfectionnement des compétences et des aptitudes numériques, afin de répondre efficacement aux besoins actuels et émergents du marché ;
6. **Plaide** en faveur d'investissements accrus de la part des États membres et des acteurs intéressés allant aux infrastructures régionales d'enseignement et de formation dans le domaine

du tourisme, notamment la création de centres d'excellence, afin de favoriser la mobilité des étudiants, d'appuyer le développement des compétences et le renforcement des capacités, et de préparer la prochaine génération de professionnels du tourisme à piloter la transformation durable et la modernisation du secteur touristique africain tout le long de sa chaîne de valeur ;

Ayant entendu le Dialogue des États membres sur la facilitation des voyages (connectivité/visas),

7. **Prend note** de l'importance de réduire le coût des voyages, notamment par un réexamen des taxes et redevances pesant sur le transport aérien, et encourage une plus grande coordination entre les ministères concernés pour rendre les voyages régionaux et internationaux plus abordables ;
8. **Souligne** la nécessité de renforcer la connectivité aérienne et multimodale, notamment en améliorant les liaisons vers les destinations secondaires et émergentes, et de promouvoir l'investissement dans les infrastructures de transport et de tourisme au moyen de mécanismes de financement appropriés, y compris les partenariats public-privé ;
9. **Lance un appel** en faveur de la facilitation de la mobilité transfrontières, notamment des liaisons intra-africaines, ainsi que de la simplification, du passage au numérique et de la baisse du coût des procédures de visa et d'entrée, en coordination avec les autorités compétentes en matière de frontières et d'immigration, suivant le cadre stratégique fourni par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ;
10. **Serait obligée** à la Secrétaire générale de bien vouloir adresser une lettre ouverte aux chefs d'État des États membres africains pour que le tourisme reçoive un rang de priorité élevé dans les programmes politiques nationaux ;
11. **Recommande** l'élaboration d'une stratégie multipartite concertée visant à accroître les synergies entre les secteurs de la connectivité et du tourisme et l'application de mesures conformes aux politiques nationales, tout en favorisant un tourisme durable et résilient conformément aux objectifs de l'Année internationale du tourisme durable et résilient ;
12. **Encourage** la création d'un groupe de travail et d'une équipe spéciale dédiés, réunissant les principaux décideurs, responsables politiques et parties prenantes des secteurs du tourisme et des transports, en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures efficaces pour améliorer la connectivité et faciliter la mobilité des personnes sur l'ensemble du continent.

CAF/CR/7 (LXIX)

La Commission pour l'Afrique,

Ayant entendu la présentation d'Amadeus,

1. **Prend note** avec reconnaissance des analyses fournies sur les tendances de voyage en Afrique, qui mettent en évidence la dynamique positive de la demande et les perspectives de croissance pour le secteur du tourisme de la région ;
2. **Reconnaît** le rôle clé de la connectivité aérienne et du développement hôtelier en tant que moteurs centraux de la croissance du tourisme et de l'amélioration de la performance des destinations à travers le continent ;

Commission pour l'Afrique
Soixante-neuvième réunion
Mahé, Victoria (Seychelles) – 3 juillet 2026

CAF/69/CR
Madrid, 3 juillet 2026
Original : anglais

3. **Est consciente** de l'importance des approches fondées sur les données pour mieux comprendre les tendances du marché, anticiper la demande et étayer une prise de décision éclairée dans le secteur du tourisme ;
4. **Réaffirme** l'importance de l'innovation et des modèles de croissance durable pour que le développement du tourisme contribue à une croissance économique inclusive et à la résilience.

CAF/CR/8 (LXIX)

La Commission pour l'Afrique,

Rappelant le mandat d'ONU Tourisme et le rôle stratégique des Membres affiliés dans la promotion du tourisme durable et de la collaboration public-privé :

Rappelant la réforme juridique et la stratégie d'expansion axée sur la qualité visant à renforcer la gouvernance et l'équilibre régional du réseau des Membres affiliés ;

Ayant entendu le rapport du représentant des Membres affiliés au nom du Conseil des Membres affiliés,

1. **Se félicite** des contributions des Membres affiliés d'Afrique au programme de travail d'ONU Tourisme, notamment dans des domaines tels que le tourisme sportif, le tourisme audiovisuel, l'autonomisation des femmes, l'investissement touristique et la connectivité aérienne, ainsi que de leur rôle dans la promotion du partage des connaissances et de la collaboration intersectorielle ;
2. **Recommande** qu'ONU Tourisme continue de renforcer l'intégration effective des Membres affiliés à ses programmes techniques, ses initiatives et ses activités statutaires, tout en maintenant une approche d'expansion du réseau axée sur la qualité ;
3. **Prend note** avec satisfaction des progrès accomplis en matière de gouvernance, de coordination institutionnelle et de collaboration entre le secrétariat d'ONU Tourisme, le Conseil des Membres affiliés et le Comité des questions relatives au collectif des Membres affiliés ;
4. **Encourage** les États membres et les Membres affiliés d'Afrique à renforcer la collaboration public-privé et à participer activement au programme de travail des Membres affiliés 2026-2027, notamment par le développement d'initiatives et de services sous l'impulsion des Membres affiliés eux-mêmes, en soutien aux États membres et aux priorités d'ONU Tourisme.

CAF/CR/9 (LXIX)

La Commission pour l'Afrique,

Ayant pris connaissance des candidatures soumises, respectivement, par la République du Ghana et la République de Madagascar pour accueillir sa soixante-dixième réunion,

Ayant tenu un vote au scrutin secret,

Décide de tenir sa soixante-dixième réunion au Ghana en 2027, aux dates qui seront convenues en 2026 d'un commun accord entre le secrétariat et le pays hôte.

Commission pour l'Afrique
Soixante-neuvième réunion
Mahé, Victoria (Seychelles) – 3 juillet 2026

CAF/69/CR
Madrid, 3 juillet 2026
Original : anglais

REMERCIEMENTS AU PAYS HÔTE

La Commission pour l'Afrique

Adresse ses plus sincères remerciements au Ministère du tourisme et de la culture de la République des Seychelles pour la qualité de son accueil tout au long de la [soixante-neuvième réunion de la Commission pour l'Afrique et Conférence thématique sur le renforcement du capital humain pour stimuler la croissance du tourisme en Afrique](#) à Mahé, Victoria (Seychelles), les 2 et 3 juillet 2026.

La Commission exprime toute sa gratitude à la Ministre du tourisme et de la culture de la République des Seychelles, Mme Amanda Bernstein, pour son investissement et ses efforts inlassables pour assurer le succès de la réunion de la Commission et des activités connexes.

Commission pour l'Afrique
Soixante-neuvième réunion
Mahé, Victoria (Seychelles) – 3 juillet 2026

CAF/69/CR
Madrid, 3 juillet 2026
Original : anglais

List of participants

I. Full members / Membres effectifs

Algeria/Algérie	Larbi	Abderrahmane	Directeur du portefeuille Ministère du tourisme et de l'artisanat
Angola	Márcio de Jesus Lopes	Daniel	Ministro do Turismo
	Benilde	Paulo	Chefe de Departamento do Intercâmbio do Ministério do Turismo
	Julieta	Cecilio	Chefe do Protocolo do Ministério do Turismo
	Ema	Albino	Directora do Gabinete do Ministro do Turismo
	Luis	Bento	Consultor de comunicação do Ministro do Turismo
Botswana	Dinis	Quicassa	Director para o Desenvolvimento Nacional Turístico
	Boipuso Wynter	Mmolotsi	Minister of Environment and Tourism
	Abigail Lillian	Khumoyame	Permanent Secretary, Ministry of Environment and Tourism
	Lopang	Pule	Director Tourism
Burkina Faso	Maureen	Tshebo	Principal Tourism Officer
	Ouattara	Sy Christian Innocent	Directeur de Cabinet Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme
	Ouedraogo Ilboudo	Monique	Directrice générale
Cameroon	Kazi Palaï	Josué	Conseiller Technique, Ministère du Tourisme et des Loisirs
	Oyebog Achaki	Emmanuel	Director of Promotion of Tourism
Côte d'Ivoire	Assia	Koffi Renaud	Conseiller Technique Ministère du Tourisme et des Loisirs

Commission pour l'Afrique
Soixante-neuvième réunion
Mahé, Victoria (Seychelles) – 3 juillet 2026

CAF/69/CR
Madrid, 3 juillet 2026
Original : anglais

	Goore	Kama Diaboué Sarah Epouse Attisou	Directeur de la Coopération et de la Professionnalisation Ministère du Tourisme et des Loisirs
République Démocratique du Congo	Mazenga Mukanzu	Didier	Ministre du Tourisme
	Jean Parfait	Ntabala Murhandikire	Secrétaire Général
	Moss	Ikeka Mosepi	Director
	Jean Robert	Kasenga Kabenzamwali	Directeur
	Deppy	Mwanangombe Nandwey	Directeur
	Karen	Mayaka Kiangbeni	Attachée d'Administration
	Jolie	Yombo Mukendi	Directeur Général
	Alvago	Katawandja Mabruki	Conseiller du Ministre
	Vins	Mayala Mianga	Chef de Protocole Adjoint du Ministre
	Julie	Tula Ngolo	Chargé de Mission du Ministre
	Jean	Makwala Masonga	Expert
	Hermance	Mobengo Bongwe	Attaché de Presse
	Noella	Buanga Laula	Chargé d'Études du Ministre
Djibouti	Abdi Mohamed	Osman	Directeur Général de l'Agence Nationale du Tourisme de Djibouti

Commission pour l'Afrique
 Soixante-neuvième réunion
 Mahé, Victoria (Seychelles) – 3 juillet 2026

CAF/69/CR
 Madrid, 3 juillet 2026
 Original : anglais

Gabon	Ibinga Epouse Itsitsa	Marcelle	Ministre du Tourisme
Guinea- Bissau/Guinée	Augusto Fernando	Cabi	Ministre du Tourisme et de l'Artisanat
	Miguel José	Cruz Gomes	Attaché du Ministre et Directeur de Cabinet d'Études
Guinea/Guinée	Kade	Camara	Deputy Director in Charge of Attractiveness and Global Outreach
Ghana	Abla Dzifa	Gomashie	Minister of Tourism, Arts and Culture
	Kulsoume Sinare	Baffoe	Ambassador
	Beatrice	Asante	1st Secretary
	Geoffrey Deladem	Tamakloe	Director
	Esther	Adjei	Aide
	Francis	Doku	Editor-in-Chief
	Alfred	Aikins	Videographer
The Republic of the Gambia	Amie	Njie	Permanent Secretary Ministry of Tourism, Arts and Culture
	Ida	Jeng Njie	Director General, Gambia Tourism Board
Kenya	Munyithya	Kimwele	Deputy Director of Tourism / UN Tourism National Focal Point
	Hesbon	Odero	Director – Tourism Product Research
Liberia	Princess Eva	Cooper	Director General
	Peace Dennis	Sambola Jr.	Marketing Manager
	Danta Saryee	Gondea	Executive Secretary
	Jani Kadiyatu Jallah Kollie		Marketing & Communications Consultant
Maroc (Royaume du)	Mohammed	MSELLEK	Secrétaire Général du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire

Commission pour l'Afrique
 Soixante-neuvième réunion
 Mahé, Victoria (Seychelles) – 3 juillet 2026

CAF/69/CR
 Madrid, 3 juillet 2026
 Original : anglais

	Zohra	TAZI	Directrice de la Stratégie et de la Coopération
	Adil	BENSOUDA	Chef de la Division de la Coopération
	Khalid	SEBTI	Deputy Ambassador, Embassy of the Kingdom of Morocco
Mozambique	Basilio Zefanias	Muhate	Minister of Economy responsible for Tourism
	Claire Mateus Filipe	Correia Zimba	National Tourism Director
	Elizabeth Açucenas	Fuel Matavel	Assistant
Namibia	Anselm	Marungu	Deputy Minister of Environment and Tourism
	Meriam	Tjaimi	Personal Assistant to the Minister
	Elise Tuyenikelao	Hashikutuva	Deputy Director
	Sebulon	Chicalu	Chief Executive Director, Namibia Tourism Board
Nigeria (Federal Republic of)	Hannatu	Musa Musawa	Minister Art, Culture, Tourism, and Creative Economy
	Dorothy	Duruaku	Director, International Tourism Promotion & Cooperation
	Abiola	Abdulkareem	Special Assistant to Minister
	Sewuese	Korinjoh	Personal Assistant to the Minister
Seychelles	Amanda	Bernstein	Minister of Tourism and Culture
	Sherin	Francis	Principal Secretary
	Paul	Lebon	Director General, Destination Planning and Development
	Bernadette	Willemin	Special Advisor
Sierra Leone	Nabeela Farida	Tunis	Minister of Tourism and Cultural Affairs
	Fatmata Mida	Hamid-Carew	General Manager
	Bashiru	Koroma	Planning and Development Assistant Manager

Commission pour l'Afrique
Soixante-neuvième réunion
Mahé, Victoria (Seychelles) – 3 juillet 2026

CAF/69/CR
Madrid, 3 juillet 2026
Original : anglais

	Kai Bockarie	Saquee	Communications/Public Relations Assistant Manager
	Michaela Sylvia	Kanu	Admin/HR Assistant Manager
	Fatmata Ballu	Samura	Administrative Officer
	Prince	Gaima	Tourism Specialist
South Africa	Monica	Glinzler	Chief Director, International Relations and Cooperation
Uganda	Mr. Nkhumeleni Victor	Vele	Director-General, Department of Tourism
	Susan	Nsambu Nakawuki	Minister of State for Tourism, Wildlife and Antiquities
	Katusiime	Doreen Silver	Permanent Secretary
	Ssali	Gadafi	Senior Tourism Development Officer
United Republic of Tanzania	Lyazi	Vivian	Commissioner, Tourism Development
	Hamad Hassan	Chande	Deputy Minister, Ministry of Natural Resources and Tourism
	Franklin Alexander	Nkwamah	Principal Tourism Officer
	Romanus Romanus	Milinga	Administrative Officer
Zambia	Dainess Angelo	Kunzugala	Principal Tourism Officer
	Evans	Muhanga	Permanent Secretary Ministry of Tourism
	Judith	Mulenga	Ambassador and Permanent Representative
	Andrew	Chilufya	Director, Tourism
	Ethel	Sikazwe Mwale	Tourism Development and Research Officer
	Twaambo	Muzyamba	First Secretary, Tourism

Commission pour l'Afrique
Soixante-neuvième réunion
Mahé, Victoria (Seychelles) – 3 juillet 2026

CAF/69/CR
Madrid, 3 juillet 2026
Original : anglais

	Zelu	Sisya	Legal Counsel and Board Secretary
	Joseph	Tembo	Statistician
	Victoria	Musonda	Assistant Director, Legal
Zimbabwe	Barbara	Rwodzi	Minister of Tourism and Hospitality Industry
	Douglas	Mavhembu	Director Internation Tourism and Cooperation Department
	Tafadzwa Bernard	Pfumbidza	Aide to the hon. minister

II. **Affiliate Members**

South Africa	Kwakye	Donkor	Chief Executive, Africa Tourism Partners (ATP)
Spain	María	Valcarce	FITUR Director
Spain	Jose	Sánchez	FITUR Manager for Africa
Spain	Jose	Sánchez Rodríguez	Manager
Spain	Maria	Valcarce Rodriguez	Director of FITUR
Spain	Jose	Sánchez Rodríguez	Manager
Spain	Diego	Rodriguez	President, Passporter Technologies SL

Commission for Africa
Sixty-ninth meeting
Mahé, Victoria, Seychelles – 3 July 2026

CAF/69/CR
Madrid, 3 July 2026
Original: English

United Republic of Tanzania	Suleiman	Mohamed	Chairman Zanzibar Association of Tourism Investors (ZATI)
Zambia	Abigail	Shansonga	Acting Chief Executive Officer Zambia Tourism Agency (ZTA)
Zambia	Anne	Kaoma-Sibanda	Executive Director Zambia Institute for Tourism and Hospitality Studies (ZITS)
Zambia	Misozi	Jere	Administrative Assistant Zambia Institute for Tourism and Hospitality Studies (ZITS)
Zambia	Elvis	Tembo	Lecturer
Nigeria	Raufu Lai	Mohammed	Chief Executive Officer Eko Tourism Foundation
France	Olivier	Ponti	Director, Market Intelligence and Insights, Amadeus

III. International Organizations

UNITED NATIONS (UN)	Lisa	Singh	UN Resident Coordinator for Mauritius and Seychelles
African Airlines Association (AFRAA)	Maureen	Kahonge	Director, Commercial and Communications
Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)	Edmar	Sanca	Professionnel, Chargé du Tourisme

III. UN TOURISM SECRETARIAT/SECRETARIAT D'ONU TOURISME

Ms Shaikha Al NUWAIS

Secretary-General

Ms Linh Vu

Advisor to the Secretary-General

Mr Shijun LIU

Executive Director

Ms. Elcia GRANDCOURT

Regional Director for Africa

Ms Alicia GOMEZ

Legal Counsellor

Mrs Lydia Bebe KUM

Programme Officer

Mr. Kojo BENTUM WILLIAMS

Senior Project Specialist

Mr. Aldo BUSIN

Senior Project Specialist

Mr. Daniel N. MUNGE

Senior Project Specialist

Ms Serena Kendis SEGURA

Conference Service Department